



LOCATIONS HIVER

Morzine, Les Orres, Oz en Oisans et Cauterets

Morzine (Haute-Savoie) altitude 980m-2460m **du 12.12.09 au 24.04.10**

*Pour les mordus du ski alpin, Morzine est **une station au coeur du plus grand domaine skiable du monde**, "Les Portes du Soleil" : 12 stations françaises et suisses reliées entre elles par 640 km de pistes sans frontière... Pour les amoureux de la nature, Morzine est un bourg savoyard au milieu des alpages qui offre des randonnées en ski de fond (150 km de pistes), des balades à pied, en raquettes ou en traîneau.*

Nous vous proposons le charme et la tranquillité d'un chalet dans un site superbe en dehors de la station, à 2 km des remontées de ski alpin, à proximité des pistes de ski de fond. Navette pour aller à la station.

*Au 2ème étage, **grand appartement pour 6 personnes** : (7 couchages mais le propriétaire limite l'occupation à 6 personnes) vaste séjour-salle à manger (banquette convertible pour 2 personnes), téléviseur, coin-cuisine équipé, deux chambres (2 lits 2 personnes + 1 divan 1 personne) dont une avec lavabo et douche, salle d'eau, balcon. Garage.*

Les Orres (Hautes-Alpes) altitude 1550m-2770m **du 19.12.09 au 06.03.10**

La neige au soleil, voilà ce que vous offrent Les Orres. Cette station des Hautes-Alpes (le plus haut département de France), située entre Gap et Briançon est facile d'accès : autoroute jusqu'à Grenoble puis route toujours dégagée ou train jusqu'à Embrun.

Aux Orres, la neige est toujours de qualité car on peut skier jusqu'à 2.770m sur de nombreuses pistes adaptées à tous les niveaux. Le domaine skiable, orienté Nord-Ouest, comprend 25 remontées mécaniques, 64 km de pistes balisées, 1170 mètres de dénivelé, un télésiège 6 places au cœur de la station. Un centre commercial au cœur de la station répondra à vos besoins. Aux Orres, on aime les enfants : des installations sont spécialement prévues pour eux, une nouvelle garderie a été créée.

*Nous mettons à votre disposition un **appartement 2 pièces pour 6 personnes**, à proximité des pistes, dans une résidence de tourisme « La Chamoisière » comprenant une entrée, un coin montagne avec 2 lits superposés 1 place, un séjour avec 1 banquette pour 2 personnes, une chambre avec 1 lit 2 personnes, un coin cuisine équipée d'un lave vaisselle, salle de bains, WC séparés.*

Oz en Oisans (Isère) altitude 1350m-3330m **du 26.12.09 au 02.01.10**

du 06.02.10 au 06.03.10

La station d'Oz en Oisans se caractérise par de petites résidences habillées de bois ou de pierres dans un décor de sapins. Station « ski au pied » réservée exclusivement aux piétons. Depuis 1989, Oz en Oisans fait le bonheur des parents qui peuvent laisser leurs enfants jouer en toute liberté après une journée sur les pistes. Le domaine skiable d'Oz en Oisans est relié à celui de l'Alpe d'Huez. La station propose un programme varié et ouvert à tous, trampoline, foot sur neige, ski nocturne, descentes aux flambeaux avec vin chaud. Oz possède son propre domaine skiable. Il s'étend entre Vaujany et l'Alpe d'Huez, sur le versant ouest des Grandes Rousses. Entre 1350 et 2800 m d'altitude. 68 kms de pistes et 27 remontées mécaniques. A Oz en Oisans, les pistes arrivent au pied des résidences avec notamment deux « vertes » accessibles aux débutants. 41 pistes balisées et 500 canons à neige. Oz en Oisans est l'une des 5 stations du domaine des Grandes Rousses. 123 pistes balisées pour 248 kms de glisse, 84 remontées mécaniques, 785 canons à neiges, le domaine s'étend de 1100 à 3330 m. Le ski de fond se pratique essentiellement à 2000 m d'altitude (accès par télécabine) circuit des lacs (20 kms), boule du Poutran (10 kms).

Nous mettons à votre disposition **un bel appartement pour 6 personnes**, à la résidence « Couleurs Soleil » comprenant une entrée, un séjour avec 1 canapé double, téléviseur, kitchenette équipée d'un micro-ondes et d'un lave-vaisselle, une chambre avec 1 lit double et une cabine avec 2 lits superposés, salle de bains, WC.

Cauterets (Htes Pyrénées) altitude 950m-2540m du 26.12.09 au 02.01.10

du 06.02.10 au 06.03.10

Cauterets est une station-village de caractère située au coeur du Parc National des Pyrénées. 2 domaines skiabiles vous y attendent : le Cirque du Lys (ski alpin) et le Pont d'Espagne (ski de fond, alpin et raquettes). Depuis l'hiver 2005/06, Cauterets dispose d'une nouvelle télécabine ultra moderne (2000 skieurs / h) qui permet d'accéder aux pistes du Cirque du Lys en 12 minutes seulement...mais Cauterets, c'est également un village pittoresque qui offre une véritable vie après le ski : remise en forme en eaux thermales et balnéothérapie, soins esthétiques, cinéma, piscine, patinoire, casino, crèche.

Nous mettons à votre disposition **un appartement pour 6 personnes**, dans une résidence récente et de bon standing, au pied de la nouvelle télécabine à proximité du centre du village et des Etablissements Thermaux de César. Il se compose d'une entrée, alcôve comprenant deux lits superposés, un séjour comprenant le coin salon télévision, un canapé convertible 2 places, coin repas, kitchenette séparée du séjour, salle de bains complète avec bain-douche, WC, un escalier mène à l'étage où se trouvent : une chambre indépendante avec un lit 2 personnes, un mezzanine avec un lit 1 personne.

TARIFS DE LOCATION D'UN APPARTEMENT POUR UNE SEMAINE

	MORZINE		OZ EN OISANS		LES ORRES		CAUTERETS	
	<i>Hors vacances scolaires</i>	<i>Vacances scolaires</i>	<i>Hors vacances scolaires</i>	<i>Vacances scolaires</i>	<i>Hors vacances scolaires</i>	<i>Vacances scolaires</i>	<i>Hors vacances scolaires</i>	<i>Vacances scolaires</i>
	391 €	411 €	555 €	575 €	346 €	366 €	323 €	343 €

*Pour certaines locations, une caution vous sera demandée.
La taxe de séjour municipale n'est pas comprise dans les tarifs.*

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Calendrier des vacances scolaires (Sous réserve de modifications)

Vacances de Noël	Zones A, B et C : du 19.12.09 au 03.01.10		
Vacances d'hiver 2010	Zone A : du 13.02.10 au 28.02.10	Zone B : du 06.02.10 au 21.02.10	Zone C : du 20.02.10 au 07.03.10
Vacances de printemps 2010	Zone A : du 10.04.10 au 25.04.10	Zone B : du 03.04.10 au 18.04.10	Zone C : du 17.04.10 au 02.05.10

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Grenoble, Lyon.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Séjours d'une semaine minimum : Du samedi 16h au samedi suivant 10h.

Jusqu'à la date de clôture des inscriptions, les périodes de vacances sont accordées en priorité aux agents n'ayant participé à aucune des activités du CAES et aux familles ayant des enfants scolarisés dans le primaire ou le secondaire. Après cette date, les demandes sont acceptées en fonction des disponibilités.

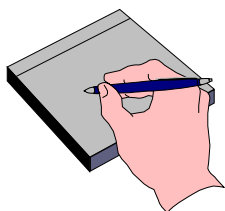
Assurances : L'assurance "responsabilité civile" est conseillée pour le ski. Par ailleurs, vérifier que votre assurance comprend la responsabilité civile villégiature (pour location saisonnière). En cas de litige, si vous n'avez pas souscrit cette assurance, le CAES décline toute responsabilité. Elle est indispensable et peut être exigée à l'entrée dans les lieux. Vous devrez en fournir une copie au CAES lorsque vous réglerez le solde de votre séjour.

Le ménage est laissé à vos soins.

Prévoir draps, linge de toilette et de cuisine.

La présence d'animaux n'est pas autorisée.

RESERVATIONS



Pour réserver, veuillez compléter et renvoyer le bulletin d'inscription

AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2009 AU

**CAES de l'ex SNEPC – Tour Pascal B – Bureau 18.25
92055 LA DEFENSE CEDEX 04**

Pour réserver, veuillez préciser :

- *Votre adresse et votre numéro de téléphone*
- *Les nom, prénom, date de naissance, lien de parenté des participants*
- *Les dates et lieu de séjour (indiquez toujours un 2ème choix).*

Joignez :

- *Copie de l'avis d'imposition du couple, si vous êtes mariés ;*
- *Copie de vos avis d'imposition si vous êtes reconnus officiellement vivre en concubinage ou pacsé ;*
- *Copie de l'avis d'imposition de la personne sollicitant la demande de réservation, si vous n'êtes pas reconnus vivre en concubinage, pacsé ou mariés ;*
- *Un acompte de 50% des frais de location, par chèque libellé à l'ordre du CAES de l'ex-SNEPC ;*
- *1 enveloppe autocollante à votre adresse, timbrée à 0,56 € (ou tarif en vigueur) ;*
- *1 enveloppe grand format (21x29,7) à votre adresse, timbrée à 2,22 € (ou tarif en vigueur) ;*
- *1 chèque de 20 € pour les agents n'ayant pas réglé leur cotisation sur l'année.*

Après la date de clôture des inscriptions, nous vous informerons du suivi accordé à votre demande.

Si celle-ci est acceptée, il vous appartiendra de régler le solde 30 jours avant votre départ. Vous recevrez alors votre bon de séjour et toutes les informations utiles.

 ***En cas d'annulation sans motif grave, le CAES se réserve le droit de retenir des arrhes.***

- *A plus de 30 jours du départ, retenue d'une indemnité de 20% du prix ou d'un minimum de 15,24 €.*
- *Entre 30 et 8 jours, retenue de 30% du prix.*
- *A moins de 8 jours du départ, retenue de 50%.*

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 27 SEPTEMBRE 2009

Après cette date, nous pouvons encore avoir des disponibilités. N'hésitez pas à nous interroger.

01.40.81.37.83 pour toute information complémentaire.

DEMANDE DE LOCATION SUR L'HIVER 2009-2010

À RENVoyer AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2009

au CAES de l'ex-SNEPC – Tour Pascal B– Bureau 18.25

92055 LA DEFENSE CEDEX 04

accompagnée des documents demandés

Le solde sera payé un mois avant le séjour.

Toute annulation peut entraîner des retenues d'arrhes. Voir détail au paragraphe "Réservations".

Vérifier que votre assurance comprend la responsabilité civile locataire saisonnier.

✂

LOCATION HIVER 2009 - 2010

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____

FONCTION : Technique contractuel, Technique fonctionnaire, Administratif contractuel, Administratif fonctionnaire, Retraité. (Rayez les mentions inutiles.)

ADHERENT

NON ADHERENT

LOCATION DEMANDEE

1er choix- -LIEU: _____ DATES : _____

2ème choix LIEU: _____ DATES : _____

3ème choix LIEU: _____ DATES : _____

Nom, prénoms de TOUS les participants (y compris l'agent), préciser le lien de parenté OU Invité :

M _____ Né(e) le : _____

M _____ Né(e) le : _____

M _____ Né(e) le : _____

M _____ Né(e) le : _____

M _____ Né(e) le : _____

M _____ Né(e) le : _____

Ci-joint, un chèque de _____ correspondant à 50 % du prix total du séjour.

Je choisis le règlement du solde du séjour par l'emploi des chèques - vacances OUI NON

OBSERVATIONS EVENTUELLES

DATE ET SIGNATURE :